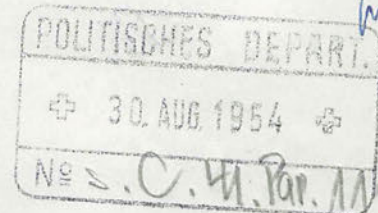


Copie à l'intention de la Division des Affaires politiques
du DPF

Le 24 août 1954



H.33.1. - D/sc



Monsieur le Ministre,

Faisant suite à ma lettre du 4 août relative à mon voyage à Assomption, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je suis rentré à Buenos Aires le 19 de ce mois. Les nombreuses cérémonies officielles ayant marqué la transmission du mandat présidentiel et la visite du Général Perón au Paraguay ne m'ont guère permis d'avoir des entretiens d'ordre économique avec les hauts-fonctionnaires paraguayens, tous absorbés par les événements locaux. J'ai pu cependant voir le nouveau Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que le Sous-secrétaire de ce Ministère (ancien), de même que plusieurs collègues étrangers.

La situation politique du Paraguay est toujours caractérisée par l'instabilité. A un Président civil succède un militaire, le Général de Division Alfredo Stroessner, taxé d'honnête homme, sans cependant être une personnalité de premier plan. La dernière révolution, celle du mois de mai, a été provoquée par les chefs militaires, désireux de mettre un terme au régime de corruption qui était celui du Président Chaves. On dit que déjà l'atmosphère a changé pour le mieux dans certains Ministères, notamment ceux de l'Industrie et de la Santé publique. Mais le nouveau gouvernement, pas plus d'ailleurs que ceux qui l'ont précédé, n'a de programme politique ou économique précis. Ce sera donc comme toujours "die ewige Improvisation" comme me le disait un homme d'affaires allemand.

Au point de vue économique, j'ai trouvé le pays dans une situation semblable à celle de mai 1953, lors de mon premier voyage. Néanmoins, un phénomène nouveau est apparu: la baisse du prix des matières premières sur le marché mondial fait que le Paraguay a de la peine à vendre son coton; ne pouvant le négocier contre dollars libes, il cherche à le vendre aux pays auxquels il est lié par un accord de paiement; mais ces pays ne peuvent guère lui livrer ce dont il a besoin en ce moment. Sur un point la situation s'est cependant améliorée: le rythme inflationnaire a beaucoup diminué depuis un an. En revanche,

A la Division du Commerce
 Département fédéral de l'Economie publique

B e r n e



- 2 -

Le désir des hommes au pouvoir de réaliser de fructueuses affaires personnelles représente toujours le grand handicap de ce pays, qui reste désespérément pauvre, alors qu'il pourrait être riche si ses habitants, bien que trop peu nombreux encore, voulaient bien se mettre à travailler. Les Américains continuent leur action de soutien et d'encouragement à l'agriculture, mais les Paraguayens n'écoutent guère leurs conseils judicieux, ou, s'ils les écoutent, ne les mettent pas en pratique.

Au chapitre du commerce extérieur, les perspectives sont moins bonnes que l'année dernière. La récolte de coton n'a donné que 10'000 tonnes de fibre, contre 12'000 en 1953. La récolte de tabac est inférieure à celle de l'année dernière. Les soldes exportables de cuir brut, huiles végétales, extrait de quebracho et maïs sont voisins de ceux de 1953. Le budget de devises élaboré par la Banque Centrale du Paraguay au début de l'année courante prévoyait des rentrées de l'ordre de 40 millions de dollars provenant des exportations; cependant, d'après les observateurs, les revenus effectifs seront sans doute très inférieurs à ce chiffre, ce qui obligera les autorités paraguayennes à réduire d'autant le montant total des permis d'importation. Comme par le passé, l'obtention de ces derniers dépend en premier lieu des relations personnelles que les importateurs possèdent à la Banque Centrale du Paraguay.

Les relations commerciales entre le Paraguay et ses principaux partenaires ont subi quelques modifications. Avec l'Argentine, le trafic est maintenant assez intense, grâce à l'accord d'union économique signé récemment; la population d'Assomption, en particulier, peut à nouveau se ravitailler sur territoire argentin, tout proche, en nombreux objets et produits d'usage quotidiens qui lui faisaient défaut. Les rapports sont toujours cordiaux avec les Etats-Unis, mais la diminution des ressources du Paraguay en dollars a pour conséquence une baisse correspondante des ventes américaines; le Paraguay dispose en outre de dollars provenant de l'aide des USA. Avec l'Allemagne, les relations se trouvent toujours dans la phase difficile qu'elles traversent depuis plus d'une année. La dette commerciale du Paraguay est maintenant de près de 3 millions de dollars et les échanges avec l'Allemagne sont réduits à presque zéro. Les produits paraguayens sont trop chers et les importateurs allemands se sont détournés de ce marché d'approvisionnement. En revanche, le commerce avec la Grande-Bretagne est un peu plus actif, les Paraguayens disposant de certaines sommes en £. Avec la France aussi les affaires semblent légèrement plus actives qu'auparavant. Enfin, la Banque Centrale du Paraguay dispose de couronnes suédoises provenant de la vente de coton. Les exportateurs allemands cherchent à utiliser ces couronnes

- 3 -

pour l'exportation vers le Paraguay, mais les autorités suédoises s'y opposent.

Quant à notre exportation suisse, elle se présente, en somme, sous un jour moins défavorable qu'on ne pourrait le croire, surtout si l'on songe à la faiblesse actuelle de nos achats dans ce pays. La Banque Centrale du Paraguay accorde des permis de change dans la branche chimique-pharmaceutique. Dans le secteur métallurgique, la maison Brown Boveri livrera l'année prochaine un second transformateur de 10'000 kw. Pour les textiles et l'horlogerie, il n'y a pas de permis de change, mais ces produits arrivent sous forme de paquets postaux (pacotillas) et entrent légalement dans le pays. Les magasins d'Assomption paraissent bien achalandés en montres suisses, dont une partie repart d'ailleurs en contrebande vers l'Argentine. Les produits d'exportation suisse font malheureusement partie, pour la plupart, du 4ème groupe (produits moins essentiels) et 5ème groupe (produits non essentiels) du budget de devises paraguayen (voir le rapport de notre Consulat général à Assomption du 2 février 1954).

D'après la statistique suisse, le commerce spécial suisse-paraguayen est actif pour notre pays. M. Soutter m'a cependant fait observer que le total des permis d'importation accordés en francs suisses par la Banque Centrale du Paraguay était inférieur au montant de nos achats au Paraguay. Prenant comme exemple nos échanges pendant le premier trimestre 1954, il a relevé, d'après la statistique suisse, que sur un total d'achats suisses de 313'000 francs, seul un montant de 179'000 francs (produits pharmaceutiques) avait donné lieu à des permis de change, les autres produits de notre exportation étant entrés au Paraguay grâce au système des "pacotillas".

Conformément à vos instructions télégraphiques, j'ai cherché à déterminer si le changement de gouvernement intervenu au mois de mai pouvait nous faire espérer la signature prochaine d'un traité avec le Paraguay contenant la clause de la nation la plus favorisée, selon notre proposition de l'année dernière. J'ai dû constater tout d'abord que la politique économique du gouvernement paraguayen (pour autant qu'il en ait une) n'avait pas subi de modification à la suite du changement de Président. En outre, les cadres de l'administration d'Etat sont restés les mêmes. Lorsque j'ai soumis la question au Sous-secrétaire du Ministère des Affaires Etrangères, M. Montero de Vargas, auquel j'ai rappelé ses conversations d'août 1953 avec M. le Ministre Fumasoli, il m'a déclaré que le Gouvernement paraguayen n'avait pas encore pris de "décision définitive" quant à notre proposition; notre entretien d'ailleurs a été très rapide, en raison de l'agitation qui régnait à ce moment au Ministère.

- 4 -

Quant au Ministre des Affaires Etrangères, M. Hipólito Sanchez Quell, que j'ai pu voir plus tranquillement quelques jours après, il m'a déclaré que le Paraguay ne désirait pas se lier aux pays étrangers par des traités de commerce contenant la clause de la nation la plus favorisée, et ne signait maintenant que des accords de "reciprocidad", par quoi il entendait des accords de paiement avec crédit réciproque.

De son côté, notre Consul général est persuadé que les Paraguayens n'accepteront pas de signer un traité général du type de celui que nous leur avons proposé l'année dernière; M. Soutter, qui connaît bien et voit de temps en temps M. Montero de Vargas, estime que nous devons considérer l'attitude des autorités paraguayennes vis à vis de notre projet comme un "non" définitif. J'ajoute que je partage cette manière de voir. Dans ces conditions, force nous sera sans doute d'attendre un changement d'orientation du Gouvernement paraguayen, pouvant peut-être se produire à l'occasion d'une prochaine révolution, dont certains observateurs prédisent déjà qu'elle ne se fera pas attendre très longtemps.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le Chargé d'Affaires a.i. de Suisse;

M. Somini

copie de la présente a été envoyée à:

la Division des Affaires politiques du DPF

la Division des Affaires administratives du DPF.